

FAKTUELL 2

L'évaporation spontanée des électeurs non-nationaux

Le graphique traditionnel du taux des inscriptions sur les listes électorales (voir gr. 1) montre une stagnation qui cache une augmentation du nombre absolu des inscrits et surtout les efforts de nombreux acteurs pour augmenter le nombre des électeurs non-nationaux.

Le principal indicateur de la participation politique des étrangers est leur taux d'inscription sur les listes électorales communales. Pour la première fois, l'OLAI a été en mesure de communiquer le taux exact de ces inscriptions. En effet, pour s'inscrire il faut être âgé de 18 ans et résider depuis au moins cinq ans dans le pays. Jusqu'en 2016, les statistiques officielles étaient dans l'impossibilité d'appréhender cette durée de résidence, ce qui explique que les taux d'inscription publiés pour les élections passées n'étaient que des estimations largement sous-évaluées. Ainsi, le taux approximatif des inscriptions pour octobre 2016 est de 11 %, tandis que le taux réel est de 16 %. Pour 2017, le taux réel d'inscription des étrangers est de 26 %.

Malgré leur imprécision, les anciens taux approximatifs sont utiles pour étudier l'évolution dans le temps de la participation des étrangers. Cet indicateur passe de 12 % en 1999 à 15 % en 2005, pour atteindre 17 % en 2011. Pour l'année 2017, il est de 16 % donc en léger recul, tandis que le nombre absolu des inscrits augmente toujours, de 30 937 à 34 638 ... cependant moins rapidement que la population étrangère (ce qui explique la baisse du taux).

L'augmentation du nombre d'inscriptions est le résultat d'un travail de Sisyphe de l'OLAI et des associations contre une érosion inéluctable illustrée par le graphique 2. Un petit cinquième (18 %) des non-nationaux inscrits sur les listes électorales pour les élections 2011 n'y figurent plus en octobre 2016, au moment du début de la campagne pour les nouvelles inscriptions. Au moins trois raisons peuvent expliquer cette déperdition : les décès, les départs vers l'étranger et aussi le changement de nationalité. Rappelons que pendant la

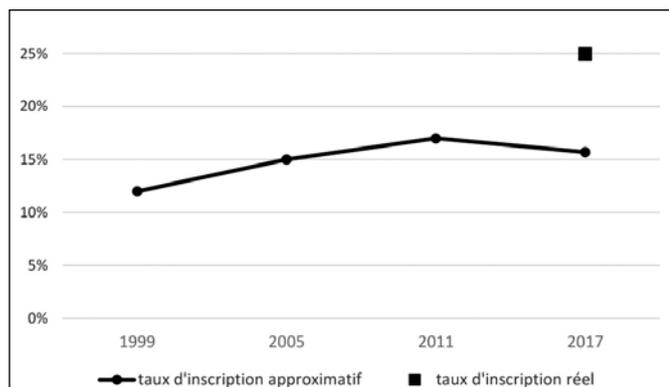
période concernée, le nombre moyen de départs vers l'étranger est de plus 11 000 par an et que l'on compte en moyenne quelques 3 000 naturalisations par année. En devenant citoyens luxembourgeois, les inscrits étrangers disparaissent des statistiques. Sur les 34.634 étrangers inscrits au moment de la clôture des listes, plus d'un quart (27,4 %) sont de nouveaux inscrits. Ou, en calculant différemment, on peut dire que 7 % des étrangers qui remplissaient les conditions au début de la campagne d'inscription ont pu être persuadés de s'inscrire. ♦

ff

Sources :

Communiqué de presse de l'OLAI du 26/07/2017
 CEFIS, « Les élections communales d'octobre 2011 », RED: Recherche, étude, documentation ; n° 17, <http://cefis.lu/resources/RED17.pdf>

Graphique 1 : évolution du taux d'inscription et du poids électoral de la population non-nationale



Graphique 2 : évolution des inscriptions de 2011 à 2017

